

LYCÉE,  
CREST (DRÔME)

1972  
Classes  
2014  
CDI, CPE, Foyer



www.archi20-21.fr

PATINOIRE,  
LE LIORAN (CANTAL)

1980  
Patinoire  
2016  
L'Arche des Neiges



www.archi20-21.fr

SANATORIUM,  
CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)

1936  
Sanatorium Sabourn  
2015  
École nationale  
supérieure  
d'architecture



www.archi20-21.fr

GARE,  
NÉRIS-LES-BAINS (ALLIER)

1931  
Gare  
2009  
Le Pavillon du Lac



www.archi20-21.fr

HÔTELS,  
GROSPIERRES (ARDÈCHE)

1972  
Hôtels  
2016  
Résidences hôtelières  
du domaine du Rouret



www.archi20-21.fr

LA POSTE,  
LE PUY-EN-VELAY (HAUTE-LOIRE)

1936  
Recette principale de  
La Poste  
2015  
Bureaux et logements



www.archi20-21.fr

MAGASIN DE MEUBLES,  
CHÂTILLON-EN-MICHAÏLLE (AIN)

1971  
Magasin de meubles  
Tarat  
2002



www.archi20-21.fr

archi  
20  
21

intervenir sur  
l'architecture  
du XX<sup>e</sup>

EXPOSITION

# **DESCRIPTIF TECHNIQUE**

## **COMPOSITION**

- 2 panneaux pour l'édito au format A1 (59,5 x 84,1)
- 24 panneaux au format A1 (59,5 x 84,1)

## **TRANSPORT**

- Prévoir de venir chercher l'exposition au CAUE 43 situé 16 rue Jean Solvain, 43000 Le Puy-en-Velay
- Une voiture suffit pour emporter l'exposition

## **CONDITIONS DE PRÊT**

- Le montant du prêt de l'exposition : 60€
- Durée maximum du prêt : 1 mois
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil
- Valeur d'assurance : 600 €

## **RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION**

CAUE de la Haute-Loire  
16 rue Jean Solvain  
43 000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04.71.07.41.76  
contact@caue43.fr  
www.caue43.fr

archi  
20  
21

intervenir sur  
l'architecture  
du XX<sup>e</sup>

Cette exposition présente une sélection de vingt-quatre interventions effectuées au XXI<sup>e</sup> siècle sur des édifices construits au cours du XX<sup>e</sup> siècle, grands ou petits, connus ou anonymes, urbains ou ruraux, signés par d'illustres architectes ou par de simples praticiens locaux mais tous porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier.

La décision de démolir, de préserver, de transformer, d'affecter à un autre usage, voire de transporter un édifice, est parfois difficile à prendre pour nombre d'acteurs de l'évolution urbaine. Au manque de recul historique s'ajoute la profusion d'objets disparates au premier regard : le XX<sup>e</sup> siècle a construit plus de bâtiments que tous les autres réunis et multiplié les courants esthétiques.

À partir de quels critères réfléchir et lesquels privilégier ?  
La *vox populi*, peu avertie de l'histoire des formes du siècle dernier ? La valeur du foncier, libéré par une démolition ?  
L'adaptabilité de la construction existante au programme susceptible de l'investir ? La notoriété de son concepteur, de son ingénieur, de son constructeur ? L'histoire d'une typologie, ou celle des techniques de construction ?  
Le témoignage d'un moment de la Pensée ?  
La communication de la Ville, de l'institution, de l'entreprise ?

Il est donc inévitable que des réponses différentes soient observées. Mise en relation avec l'édifice existant, chaque opération présentée ici est exemplaire en termes de processus de prise de décision et de modalités d'intervention.

---

Cette exposition est produite par URCAUE Auvergne — Rhône-Alpes, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne et avec le soutien de la Région et la DRAC Auvergne — Rhône-Alpes.

## → DÉMOLIR

Si nombre de destructions sont légitimes, certaines font disparaître des édifices témoignant d'un courant social, de la pratique d'un maître d'ouvrage, de l'apparition ou de l'évolution d'un type d'édifice, de l'œuvre d'un créateur, de la mise en œuvre d'une technique...

## → LAISSER EN ÉTAT

L'absence d'entretien est souvent un état transitoire lié à la préparation raisonnée d'une démolition, d'une rénovation ou d'une reconversion... ou le temps nécessaire pour résoudre d'éventuelles questions programmatiques, juridiques ou budgétaires complexes.

## → ENTRETENIR

L'entretien régulier est l'attitude normale vis-à-vis d'un bien immobilier. Cependant il a souvent un impact négatif sur l'édifice du fait du cumul de petites interventions peu opportunes effectuées au fil des ans.

## → AGRANDIR

L'extension répond à un besoin de mètres carrés supplémentaires résultant du développement d'une activité ou du désir d'en associer de nouvelles à celle(s) existante(s).

## → RECONVERTIR

Changer l'affectation d'un immeuble signifie souvent intervenir de façon lourde sur ses espaces pour les adapter à un nouvel usage. Parfois même de modifier sa volumétrie par adjonctions ou démolitions partielles.

## → RÉNOVER

Cette pratique consiste à réparer les outrages que le temps et l'usage infligent notamment aux espaces intérieurs. Elle s'est accrue au cours des dernières décennies du fait de l'évolution des normes et des exigences environnementales, de l'optimisation du rendement des biens immobiliers.

## → RESTITUER

Cette démarche de type Monuments Historiques consiste à remettre dans leur état initial, supposé ou attesté, l'ensemble des caractéristiques architecturales et décoratives d'un édifice.

## → DÉPLACER

Le démontage et le transport sur un autre site constituent l'ultime recours pour sauver un édifice d'une démolition imminente du fait de pressions liées à de forts enjeux fonciers ou à la décision irrévocable d'un propriétaire peu averti ou friand de nouveauté.

Les exemples présentés dans l'exposition sont extraits de l'Observatoire arch20-21.fr, site créé par l'Union régionale des CAUE Auvergne - Rhône-Alpes avec le soutien de la Région et de la DRAC Auvergne - Rhône-Alpes.

FÉVRIER 2017

### COMITÉ DE SÉLECTION

Représentants des CAUE:

- Bruno Lugat, Anne Selva, CAUE de l'Isère
- Anne-Clara Bar, CAUE de l'Allier
- Isabelle Bon, puis Séverine Mondino, CAUE de l'Ardèche
- Marie-Françoise Christiers, CAUE de Cantal
- Jean-Luc Piolet, Christine Coignet, CAUE de la Drôme
- Serge Gros, Isabelle Berruyer-Steinmetz, CAUE de l'Ain
- Jean-Luc Beyerard, École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne
- Daniel Crison, CAUE de la Haute-Loire
- Catherine Grandin-Maurin, Béatrice Cerici-Cohen, Claire Landrot, CAUE Rhône Métropole
- Michel Aelter, CAUE du Puy-de-Dôme
- Florence Fombonne-Rouvier, Hervé Dubois, CAUE de Savoie
- Arnaud Duthail, CAUE de Haute-Savoie

Membres invités:

- Yves Belmont, DRAC Auvergne - Rhône-Alpes
- Florence Delozier-Rollin, DRAC Auvergne - Rhône-Alpes
- Isabelle Arnaud-Descours, Région Auvergne - Rhône-Alpes
- Nadine Hélim-Delbois, Région Auvergne - Rhône-Alpes

Consultant:

- Dominique Amouroux

Coordination:

- Arnaud Duthail, CAUE de Haute-Savoie

### RÉALISATION DE L'EXPOSITION

Coordination: Dany Carbon, CAUE de Haute-Savoie

Photographies: Romain Bianchi

Textes: Dominique Amouroux

Conception graphique:

Remerciements aux maîtres d'ouvrages et aux architectes pour leur accueil et leurs informations ainsi qu'aux archives municipales et aux archives départementales pour l'accès aux dossiers qu'il leur consent.





## DISPOSITION

L'exposition débute par l'édito constitué de deux panneaux.

Chaque panneau comporte au recto, une photographie du projet et au verso, l'explicatif ainsi que quelques photos complémentaires.

Il n'existe pas d'ordre particulier pour les 24 panneaux représentant les interventions effectuées au cours du XXI<sup>e</sup> siècle sur des édifices construits autour du XX<sup>e</sup> siècle.

Si vous ne disposez pas de support permettant la visualisation recto et verso des panneaux, nous vous mettons à disposition un double de l'exposition afin que vous puissiez afficher la partie manquante.

16 Rue Jean Solvain  
43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 41 76  
contact@caue43.fr



[www.caue43.fr](http://www.caue43.fr)



[www.facebook.com/CAUE43/](https://www.facebook.com/CAUE43/)



[www.instagram.com/caue43000](https://www.instagram.com/caue43000)